

# La négation syntaxique dans l'arabe algérien. Cas du dialecte de Jijel

« Syntactic negation in Algerian Arabic. Case of the Jijel dialect »

Doc. Abdelkader Kimouche<sup>1\*</sup>

Pr. Boubakeur Bouzidi<sup>2</sup>

1. Doctorant à l'Université Mohamed Lamine Debaghine – Sétif 2 (Algérie), affilié au laboratoire « Approche pragmatique et stratégies du discours » (APSD),

[abdelkadeer.kimouche@gmail.com](mailto:abdelkadeer.kimouche@gmail.com)

2. Université Mohamed Lamine Debaghine – Sétif 2 (Algérie),

[bouzidiboubakeur@yahoo.fr](mailto:bouzidiboubakeur@yahoo.fr)

Date de réception : 03/07/2022

Date d'acceptation : 20/03/2023

## Résumé :

Le présent travail étudie la réalisation syntaxique de la négation dans le parler arabe de Jijel. Il s'agit d'une étude contrastive qui permet, par le biais du recours à des énoncés négatifs en langue arabe standard, classique, ou dialectale de différents horizons, et dans une moindre mesure en berbère, de percevoir la provenance et les aspects manifestes de ce type de négation en situation de contact de langues.

La négation totale y est représentée par le phrasème d'origine berbère *ahah* ou une variante particulièrement locale *awwāh*. Quant à la négation relative ou partielle, elle y est exprimée par l'utilisation discontinue des particules *ma ... š*, issues de l'arabe classique dont la seconde particule *š* est le résultat de la grammaticalisation du lexème *šay*<sup>3</sup>. Contrairement aux autres dialectes arabes algériens, le dialecte de Jijel emploie cette forme discontinue avec les syntagmes verbaux aussi bien que nominaux, ce qui constitue en soi une autre particularité dialectale.

**Mots-clés :** Négation syntaxique – contact de langues – arabe jijélien – grammaticalisation – particule.

المخلص:

يدرس العمل الحالي ماهية إنجاز النفي النحوي في خطاب جيجل العربي. هذه دراسة مقارنة تسمح من خلال استخدام ملفوظات منفية في اللغة العربية الفصحى أو الكلاسيكية أو اللهجة من

---

\* Auteur correspondant : Doc. Abdelkader Kimouche

خلفيات مختلفة، وبدرجة أقل في البربرية، بإدراك المصدر والجوانب الواضحة لهذا النوع من النفي في حالة اتصال اللغات.

يتم تمثيل النفي التام هناك بعبارة من أصل بربري *آهاه* أو بديل محلي بشكل خاص *أواه*. أما النفي النسبي أو الجزئي، فيتم التعبير عنه من خلال الاستخدام المتقطع للحرفين *ما ... ش*، القادمة من العربية الفصحى حيث أن جزئها الثاني *ش* نتيجة لإنحاء لفظ شيء. على عكس اللهجات العربية الجزائرية الأخرى، تستخدم لهجة جيجل هذا الشكل المتقطع مع كل من المركبات الفعلية والاسمية، والتي تشكل في حد ذاتها خصوصية لهجة أخرى.

الكلمات المفتاحية: النفي النحوي -الاتصال اللغوي - لهجة جيجل العربية - الإنحاء - حرف.

## Introduction :

La négation est la propension à contredire tout ou partie d'une proposition. Elle revêt une importance manifeste en sciences du langage. Tantôt perçue comme un type particulier ou une modalisation en morphosyntaxe, tantôt vue comme une catégorie énonciative à part. Son étude reste un terrain privilégié dans lesdites disciplines (Feuillet, 1988). Bien qu'étant commune à toutes les langues humaines, son aspect formel est sujet à des divergences qui peuvent, dans certains cas, être assimilées à des variations linguistiques.

Dans le paysage linguistique algérien, l'étude de la négation demeure un terrain fertile pour les variétés algériennes de l'arabe, puisque souvent assimilés à des sous-variantes dialectales de l'arabe et délaissés à son profit.

Il existe, cependant, des variétés régionales qui semblent s'émanciper de quelque impression hâtive compte tenu de la complexité des aspects sociolinguistiques qui les sous-tendent. Si le parler de Jijel est *de jure* issu de l'arabe algérien, il est réparti sur une aire géographique autrefois fortement berbérisée. Il devient, dès lors, intéressant de voir comment un tel voisinage a pu interférer sur la réalisation morphosyntaxique de la négation dans le parler de Jijel, et de savoir quelles différences ce dernier présente par rapport aux autres variétés

de l'arabe sur le plan régional ou national, ou même panarabe. Il s'agira, donc, d'une étude contrastive sur des énoncés réalisés en langue arabe dans un sens large, comprenant des sous-variétés dialectales, en vue de dégager les formes de manifestation de la négation syntaxique dans le parler arabe de Jijel.

## 1. Éléments de définition

*Stricto sensu*, la négation réside dans l'idée de nier tout ou partie d'un syntagme nominal ou verbal, ce qui consiste à y substituer des éléments opposés. Il peut s'agir d'autres syntagmes, comme d'unités uniques douées ou non de sens<sup>11</sup>, tout comme la combinaison de tous ces ensembles, dont le but est la polarisation sémantique par opposition, au moyen de substituts lexicaux ou morpho-grammaticaux. Cette polarité est souvent relative<sup>12</sup>, d'où la graduation nuancée de l'opposition dans la négation.

Partant de ce principe, il est possible d'envisager la négation selon qu'elle soit totale ou partielle, lexicale ou grammaticale. Nous adoptons ci-dessous une typologie plus claire et moins ambiguë.

## 2. Négation simple / absolue

Ce type de négation est inconditionnel, exprimée par un simple outil de négation qui se substitue à tout syntagme reprenant la proposition niée, ce que Martinet (1979) nomme « monème propositionnel », lorsque la terminologie « phrasème » est plus communément adoptée (Feuillet, 1988). Il s'agit donc de la négation complète d'une proposition donnée au moyen du seul phrasème de

---

<sup>11</sup> Monèmes et morphèmes.

<sup>12</sup> Compte tenu des limites systémiques.

négation servant à cet effet. La plupart des langues humaines en possèdent un, et celui-ci varie d'une langue à une autre, voire d'une famille de langue à une autre<sup>13</sup>.

En arabe standard, l'outil en question est *lā* se prononçant [la:]. Utilisé seul, il répond par la négation à une interrogation directe, ou contredit une proposition, pouvant par exemple être une injonction. Il est largement utilisé dans les dialectes arabes algériens. Employé sous sa forme simple ou répétée, *lāla*, avec allongement et antériorisation de la première voyelle [ɛ:la], il peut être considéré comme l'unique représentant de sa catégorie dans les parlers du Centre (algérois),

- (1) *\_tǧi ǧadwa*<sup>14</sup> ? [ddʒi:ɣɛdwa:]<sup>15</sup>  
(\_Tu viens demain ?)  
*\_lāla* [ɛ:la]  
(\_Non)

Ou ceux d'autres régions, notamment Ouest (oranais), où il subit quelques variations. La consonne unique /l/ peut être accentuée par le biais d'une gémination [lla], ce qui tend à raccourcir la voyelle /a/, et ajoute voyelle initiale brève<sup>16</sup> /ɛ/ plus ou moins prononcée devant la consonne, en raison notamment de sa nature liquide, ce qui empêche une occlusion totale de l'air avant sa réalisation. Tandis qu'il coexiste avec d'autres phrasèmes dans les autres dialectes algériens, notamment en région Est (constantinois). Il est alors conjointement utilisé avec le phrasème négatif d'origine berbère *aha*.

<sup>13</sup> Les évolutions successives au sein d'une même famille faisant le plus souvent perdurer une forme reconnaissable dudit phrasème négation dans les langues filles, par reprise de la même racine que celle utilisée dans la langue mère, permettant, entre autres, d'en remonter la source.

<sup>14</sup> Nous utilisons le système de translittération Arabica pour une bonne lisibilité des énoncés en arabe (séparation graphique des différents morphèmes).

<sup>15</sup> Nous recourons également à la transcription à l'aide de l'API pour restituer la prononciation effective des énoncés.

<sup>16</sup> Celle-ci peut être assimilée à un léger coup de glotte ou hamza.



Ce cas de figure (2) témoigne de ce qu'une négation peut porter sur un syntagme composé ou complexe, comportant une interprétation sémantique ambiguë, et où il devient essentiel de préciser sur quel élément d'une proposition principale ou d'une de ses subordonnées, voire de quelle principale, dans le cas où elles seraient multiples, agit la négation. Le phrasème négatif ayant une portée absolue, il nie entièrement la ou les propositions auxquelles il est appliqué, d'où le besoin de précision s'impose.

### 3. Négation composée / relative

Dans ce type de négation, l'outil nécessite d'être incorporée dans le corps de proposition antérieure qu'il nie pour trouver un sens. Il s'agit, syntaxiquement parlant, d'unités invariables pouvant être simples ou composées, associées ou dissociées, que les grammairiens appellent « particules » -de négation (Feuillet, 1988). En fonction de la nature du syntagme nié, on peut les diviser selon deux types principaux.

#### 3.1. Négation de syntagme verbal

##### 3.1.1 En arabe standard

La négation verbale en arabe standard se présente sous la forme :

Négation + verbe + sujet + complément d'objet direct + C.I. ...

Il y existe plus ou moins quatre particules de négation utilisées : *mā*, lorsque le temps exprimé dans la proposition est le passé (accompli) ; *lam*, dont le temps exprimé s'étend jusqu'au présent ou le passé récent ; *lan*, qui projette la négation dans le temps futur (inaccompli) ; *lā*, enfin, lorsque le verbe est inaccompli, lors de l'injonction.

##### 3.1.2. Dans les dialectes du Moyen-Orient

Dans les dialectes arabes orientaux et moyen-orientaux, la particule *mā* semble occuper une place privilégiée, voire exclusive, se substituant

systématiquement à la particule *lam* et même *lan*, sous certaines réserves<sup>21</sup> et sans tenir compte des changements subséquents sur le verbe.

(3) **mā** agdar adǧī<sup>22</sup> [ma:ʔεgdεʔεdʒi]

(Je ne puis venir.)

Ce type de réalisation (3) serait agrammatical d'un point de vue normatif, puisque le temps ne concorde pas avec la particule de négation *mā*.

La particule *lā* conserve, quant à elle, un usage exclusivement injonctif, ce qui en fait, avec la particule *mā*, la seule utilisée dans les dialectes arabes moyen-orientaux.

### 3.1.3. Dans l'arabe algérien

S'agissant de l'arabe algérien, la négation verbale est composée des deux particules *ma* et *š(i)* selon le modèle suivant :

Sujet <sup>23</sup> + négation1 + verbe + négation2 + C.D. + C.I. ...
---

(4) **ma** našrabš / **ma** našrab šī [manaʃrabʃ]/[manaʃrabʃi]

(Je ne bois pas / je ne bois rien.)

Comme il y a lieu de le constater (4), la seconde particule *š* possède une variante plus élaborée *šī* qui est d'usage en poésie algérienne. Ceci donne un indice sur son origine<sup>24</sup>, bien que Elimam (1997) l'impute au punique.

### 3.1.4. Dans la langue berbère

En ce qui concerne la négation verbale en berbère, elle s'exprime par le moyen des particules *wer* et *ara* comme suit :

<sup>21</sup> Dues au fait que les dialectes d'Arabie sont relativement proches de la langue standard, ce qui peut induire en erreur l'observateur extérieur quand des phénomènes d'alternance de codes ne sont pas clairement et explicitement déterminés.

<sup>22</sup> Arabe saoudien

<sup>23</sup> Le sujet est souvent omis en arabe algérien, puisque les flexions du verbe permettent de l'identifier, et sa place varie devant ou après le verbe.

<sup>24</sup> Voir énoncé (10).

- (5) **ur y-kriz (ara)**<sup>25</sup>  
(Il n'a pas labouré.)

*wer* est « obligatoire », tandis que « *second élément de la négation n'est pas primitif en berbère : il s'agit à l'évidence d'un renforcement secondaire de la négation fondamentale wer* » (S. Chaker, 1996)

En arabe algérien, c'est davantage la seconde particule qui jouit d'un caractère fondamental, puisque sa suppression nuit fatalement au sens des syntagmes négatifs ainsi exprimés, lorsque le seul retrait de la première particule crée une ellipse qui n'affecte pas défavorablement sens.

- (6) **ma nrūḥ\*** [manrɔḥ]  
(Je ne vais [pas])

\*réalisation agrammaticale

- (7) **nrūḥš** [nrɔḥʃ]  
(Je [ne] vais pas.)

La réalisation (6) n'est pas à proprement parler agrammaticale, puisque son sens peut être interprété d'une autre façon, mais elle ne remplit plus convenablement sa fonction négative. En effet, le morphème *ma*, lorsqu'il n'est pas particule de négation, peut être un pronom interrogatif ou une conjonction de subordination exprimant la condition. Il semble provenir de la construction arabe *mā idā*, pouvant signifier *hal* (est-ce que) ou *idā* (si). Contrairement au dialecte de Jijel qui recourt à *ma*, les autres dialectes algériens utilisent la forme *idā*, ou sa variante avec assourdissement de la consonne *idā*, sinon son altération par une liquide *ilā*. De ce fait, l'utilisation de la première particule de négation seulement crée une ambiguïté explicite (dialecte de Jijel) ou implicite (autres dialectes algériens) qui « force » le recours à la seconde particule. Ceci tranche donc avec

<sup>25</sup> Exemple repris de S. Chaker. *wer* est sujet à des variations comme ci-dessus.

l'arabe standard et les dialectes associés, où la seconde particule de négation est hors d'usage, et la langue berbère, où la seconde particule est facultative.

Il existe, cependant, un cas particulier où la seconde particule peut être éliminée en arabe algérien, lorsque la négation porte sur chacune des deux propositions<sup>26</sup> qui se succèdent, comme dans les cas de figure suivants :

- (8) **\_rūḥ** l'and **būk** / ya'tīk tašri [rɔħlʔɛndbu:kjaʃtekteʃri]  
 (\_Va chez ton père / [qu'] il te donne [de quoi] acheter.)  
**\_ma** nrūḥ, **ma** našri [manrɔħ | mɛnɛʃri]  
 (\_Je n'(y) vais, [ni] n'achète.)
- (9) **\_n'addi** 'īk walla natlaqāw lbarra ? [nʃɛddiʃlikwɛllanɛtlɛqɛ:w|lbarra]  
 (\_Je passe chez toi ou on se retrouve dehors ?)  
**\_ma** t'addi 'layya, **ma** natlaqāw [mɛtʃɛddiʃlija | mɛnɛtlɛqɛ:w]  
 (\_Ne passe [pas] chez moi, [ni] on ne se retrouve.)

Ceci est rendu possible par la succession immédiate de deux syntagmes négatifs et leur démarcation<sup>27</sup> en l'absence de laquelle<sup>28</sup>, la seconde particule négative s'impose inévitablement.

- (8b) **ma** nrūḥš **u** **ma** našriš [manrɔħʃumɛnɛʃriʃ]  
 (Je n'y vais pas et je n'achèterai pas.)
- (9b) **ma** t'addiʃ 'layya **u** **ma** natlaqāwš [mɛtʃɛddiʃlijaumɛnɛtlɛqɛ:wʃ]

<sup>26</sup> Au moins

<sup>27</sup> Par une virgule à l'écrit, ou un silence bref à l'oral.

<sup>28</sup> Introduction d'une conjonction de coordination.

(Ne passe pas chez moi et on ne se retrouve pas.)

L'unique usage de la première particule en arabe algérien suggère donc un enchaînement de syntagmes négatifs, en l'absence duquel un syntagme unique devient agrammatical. La nécessité d'inclure la seconde particule tend ainsi à pallier une ambiguïté formelle et sémantique. Il est lieu de constater (6)-(7) que la seconde particule est donc celle par laquelle la négation s'exprime le plus, la première ne servant qu'à l'introduire.

Pour mieux la cerner, considérons le verset suivant :

(10) *wa lā tušriku bihi šay<sup>an</sup>* <sup>29</sup> [wɛlɛ:tuʃriku:bihi:ʃɛjʔɛn]

(Et ne lui associez [aucune] chose.)

L'unité *šay<sup>an</sup>* constitue de prime abord un morphème lexical. Il s'agit du complément direct du verbe doublement transitif *tušriku*, qui s'oppose au complément indirect *hi* (lui, réfère à Allah) dans la négation injonctive introduite par la particule *lā*. Le choix du lexème *šay* 'renforce « très fortement » la négation selon les propos de Chatar-Moumni (2008), nous lui préférons le mot « absolument », puisque de la simple opposition de paradigmes, ou ensembles de paradigmes, nous sommes passé, dans le cas présent, à l'exclusion de tous les paradigmes autres que celui spécifié (Allah).

Le modèle de négation discontinue en arabe algérien est similaire à celui de l'arabe classique. Il reprend le concept d'opposition par exclusion, en même temps que la forme *mā ... šay*, dû au fait qu'elle exprime absolument la négation, mais également grâce à l'aspect générique conféré au lexème *šay*; en sa qualité de paradigme opposable à n'importe quel autre paradigme. Ces caractéristiques, répondant aux besoins cités ci-dessus, ont fini par consacrer le morphème lexical

<sup>29</sup> Exemple cité par Chatar-Moumni, tiré du verset 36 de la sourate 4 du Coran.

šay' en seconde particule de négation. Cette grammaticalisation s'est accompagnée d'une adaptation aux particularités phonétiques algériennes qui a fait chuter la hamza et réduit la semi-voyelle intermédiaire /ɛj/ en voyelle finale /i/ pour donner la forme soutenue šī, puis le raccourcissement jusqu'à suppression de la voyelle finale /i/ dont le résultat est la forme grammaticale š.

La négation par exclusion lexicale n'est pas propre à l'arabe. Ce phénomène s'observe aussi dans d'autres langues où il semble également déboucher sur la grammaticalisation des morphèmes lexicaux exclusifs<sup>30</sup>.

Bien que le lexème šī a été réduit rang de particule seconde de négation en arabe algérien, il continue d'être utilisé en tant que morphème lexical.

(11) **ma** dirt šī [mɛdirtʃi]

(Je n'ai fait chose.)

Il peut, en général, être remplacé par tout lexème grammaticalement équivalent, c'est-à-dire au singulier indéfini, et ce, pour des précisions d'ordre sémantique.

(12) **mā** tlāqīt ḥadd [mɛtlɛqitħɛdd]

(Je n'ai croisé personne.)

Ceci dit, le choix des lexèmes varie fortement, bien que *wālū* fait consensus. Il remplace souvent šī, bien qu'il signifie « rien » et s'oppose donc sémantiquement à lui (« chose »), sans que cela ne modifie le sens global du syntagme.

(11b) **ma** dirt wālū [mɛdirtwɛ:lu]

(Je n'ai fait rien.)

*wālū* semble provenir de la lexicalisation des morphèmes grammaticaux *wa* + *law*, tel qu'ils figurent dans le syntagme exclusif *wa law šay'* (ne serait-ce qu'une

<sup>30</sup> Par exemple « pas » et « point » en français (ne ... pas/point).

chose). Leur contraction a eu pour effet de rallonger la première voyelle, initialement intermédiaire, et de réduire la semi-voyelle voyelle en voyelle simple finale. De plus, le lexème *šay'* est sémantiquement inclus dans la forme finale *wālū*, malgré son omission apparente. Ceci peut se vérifier par l'incompatibilité de l'emploi successif de *wālū* et *šay'*.

Il y a lieu de distinguer entre les syntagmes exclusifs *wa law šay'* et *wa lā šay'* (aucune chose). Si le premier a été entièrement lexicalisé en *wālū*, le second ne l'a été que partiellement, les morphèmes grammaticaux *wa + lā* ayant été contracté en morphème grammatical *ḥattā* qui permet de marquer l'exclusion lexicale de la négation en arabe algérien. Il se place alors devant un lexème singulier indéfini et a pour sens « aucun(e) ».

La variation régionale influe également le choix des lexèmes utilisés après *ḥattā*. Ainsi, *ḥāğā* (« affaire », « chose »), qui est très largement utilisé en arabe algérien, ne l'est pas dans le dialecte de Jijel.

(13) ma sma't ḥattā ḥağā [məsmə'tħetta:ħεza]

(Je n'ai entendu aucune chose.)

Tandis que l'utilisation de *ši*, assez rare en arabe algérien, est très généralisée dans le parler de Jijel. Cela est également le cas dans l'arabe tunisien.

(14) ma qultlu ḥattā ši [məqultluħette:ʃi]

(Je ne lui ai dit aucune chose.)

Le morphème grammatical exclusif *ḥattā* est l'objet d'une altération dans le dialecte de Jijel, résultat d'une réduction de la forme par aphérèse de la syllabe initiale, avec maintien relativement fréquent de l'accent/gémination de la consonne /t/.

(14b) ma qultlu ttā ši [məqultlutte:ʃi]

En arabe tunisien, il a subi le processus inverse d'apocope de la voyelle finale /a/, avec maintien de l'accent également.

(14c) ma qultlu ḥatt ši [mɛqultluħɛttʃi]

### 3.2. Négation de syntagme nominal

Dans le cas des syntagmes nominaux, la négation porte essentiellement sur un nom, ou tout ce qui s'y rapporte ou s'y substitue<sup>31</sup>.

#### 3.2.1. Négation lexicale

Elle s'exprime de différentes façons, dont la plus basique consiste en l'opposition de paradigmes sémantiquement contrastés.

(15) \_al-imiṭḥānu ṣa'b<sup>m</sup> [ʔɛlʔimtiħɛ:nusʕabon]

(\_L'examen [est] difficile)

\_bal sahl<sup>m</sup> [bɛlseħlun]

(\_ [Il est] facile plutôt.)

En arabe standard, l'opposition est introduite par l'outil *bal* qui a pour sens « plutôt ». Il peut être omis en dialectal, que ce soit dans les variétés algérienne ou moyen-orientales.

(16) \_al-imiṭḥān ṣa'b ktīr<sup>32</sup> [ɛlimtiħɛ:nusʕbkti:r]

(\_L'examen [est] très difficile)

\_sahl [sɛħl]

(\_Facile)

(17) \_limtiḥan ṣ'ib bazzāf [limtiħɛnsʕebbɛzzɛ:f]

\_sāhal [sɛ:hɛl]

Lorsqu'il n'est pas omis en arabe algérien, *bal* n'est pas utilisé tel quel, mais remplacé par d'autres moyens qui en reprennent l'idée. Il s'agit communément du

<sup>31</sup> Pronom, adjectif qualificatif, participe passé, etc.

<sup>32</sup> Arabe syrien

syntagme prépositionnel *bal āks*, ou même de son équivalent emprunté au français « au contraire », et qui évoque sémantiquement l'opposition sans précision du paradigme opposé. Il est alors démarqué du syntagme négatif, qu'il vient étayer.

(17b) *bal'aks/au contraire, sāhal* [bɛlʔɛks|sɛ:hɛl]

D'autre part, le phrasème *lā* est très largement utilisé dans ce type de négation, qu'il renforce en la doublant. Mais, comme le phrasème prépositionnel *bal āks*, il se démarque lui aussi du reste du syntagme négatif. De par sa qualité de morphème négatif par défaut, il se place toujours en premier lieu devant *bal āks*, lui-même devant le syntagme négatif.

(17c) *lā, bal'aks, sāhal* [la: | bɛlʔɛks|sɛ:hɛl]

Dans le cas du dialecte jijélien, le même ordre hiérarchique prévaut, bien que l'alignement successif des phrasèmes négatif et prépositionnel est chose rare. Le phrasème négatif est le plus souvent utilisé, mais peut parfois être remplacé par le phrasème prépositionnel.

(18) *awwāh/au contraire(/bal'aks), sāhal* [awwɛ:h|bɛlʔɛks|sɛ:hɛl]

La négation de syntagme nominal ne se fait pas toujours au moyen d'opposition paradigmaticque pour des raisons intralinguistiques (absence d'antonyme, nuance de sens) ou extralinguistiques (vocabulaire du locuteur). Dans ce cas-là, les particules de négations pallient au problème.

### 3.2.2. Négation grammaticale

En arabe standard, les morphèmes grammaticaux négatifs changent selon qu'il s'agisse d'un syntagme verbal ou nominal. Si, dans le premier cas, il est fait usage de *mā*, *lam*, *lan* ou *lā*, dans le cas du syntagme nominal, le seul le morphème *laysa* est utilisé, à côté de *lā*, dans une moindre mesure. Il est alors placé devant le paradigme nominal nié.

Lorsque la négation porte sur un syntagme nominal, l'opposition se fait en arabe algérien, outre par le biais d'un paradigme, à l'aide des particules *ma* et *š* suivant deux schémas possibles :

- Alignement successif des deux particules, ce qui peut donner lieu à une combinaison unique de forme *māš* ou bien *māši*, selon le modèle :

Sujet + *māši* + syntagme nié

(19) hadi lḥadma **māši** mliha [hɛdɪlxɛdmamɛ:ʃmliħa]  
(Cette action n'[est] pas bien)

- Séparation des deux particules par l'incorporation d'un pronom relatif au sujet ou tout élément de reprise de ce dernier.

Sujet + nég.1 + pronom relatif + nég.2 + syntagme nié

(19b) Hadi lḥadma **mahīš** / **ma rahīš**<sup>33</sup> mliħa [hɛdɪlxɛdmamɛhi:ʃmarahi:ʃmliħa]  
(Cette action n'[est]-elle pas / elle n'est pas bien.)

Dans le dialecte de Jijel, le même procédé est souvent repris, mais sa forme diffère fortement. En effet, si dans les autres dialectes de l'arabe algérien la seconde forme (20b) est tributaire de la première (20) car rendue nécessaire par l'incorporation d'un élément référentiel du sujet entre les particules de négation, dans le dialecte de Jijel, l'absence d'élément relatif au sujet a pour résultat de concevoir les deux particules négatives soit :

- Comme étant un ensemble unique invariable *māši*, s'altérant quelques fois en *māsi*, placé devant l'élément nié, de la même manière que dans les autres dialectes ;

<sup>33</sup> Nous avons repris, ici, les formes originelles des outils de désignation communément utilisées en arabe algérien pour la reprise du sujet. Celles-ci s'altèrent souvent dans la pratique, avec la chute de la consonne /h/ et le maintien de la voyelle /i/, ce qui, dans la négation, donne comme résultat final *mahīš* → *mayš* ou encore *ma rahīš* → *ma rayš*.

Sujet + *māšī* + syntagme nié

(20) hadi lh̄adma **māšī** mliḥa [h̄ɛdɪlxɛdmami:ʃɪmliḥa]

• Ou comme deux éléments discontinus encadrants l'élément nié, ce qui tranche avec les autres dialectes ;

Sujet + nég1. + syntagme nié + nég2.

(20b) hadi lh̄adma **ma** mliḥaš [h̄ɛdɪlxɛdmamɛmliḥɛʃ]

Notons que la syntaxe du dialecte de Jijel est imprégnée d'éléments d'origine berbère, où le recours à l'élément démonstratif *d* (« ce », « c'est ») suggère une reprise du sujet ainsi désigner. Le démonstratif n'est, alors jamais séparé sujet, et maintient les deux formes précédemment citées :

(21) **māšī d** h̄ādu bbalkal [mɛ:ʃɪdhɛ:dubbɛlkɛl]

([Ce] ne [sont] pas tous ceux-là.)

(21b) **ma d** h̄ādūš bbalkal [mɛdhɛ:du:ʃbbɛlkɛl]

(Ce ne [sont] pas tous ceux-là.)

Cette seconde forme (21b) est à différencier de celle présente en arabe algérien (19b), puisque dans cet exemple (21b), en l'occurrence, l'élément nié est le sujet repris lui-même, tandis que dans la forme précédente (19b), il s'agit plutôt de l'attribut du sujet (qualifiant).

Comme pour les syntagmes verbaux, la négation de plusieurs syntagmes nominaux successifs en arabe algérien se traduit par la chute de la seconde particule.

(22) ddyār h̄ādu **ma** wasʿm, **ma** ḍawyīn

[ddja:rɛ:dumɛwɛssi:n | maḍʿawji:n]

(Ces maisons ne [sont ni] spacieuses, ni éclairées.)

Comme pour la forme verbale, les syntagmes sont démarqués aussi bien oralement que graphiquement. Et en cas de jonction, la seconde particule se réintègre.

(22b) ddyār hādu **māši** was<sup>ʕ</sup>in **u mahūmš** ḍawyīn

[ddja:rhɛ:dumɛ:ʃiwɛssi:numahu:mʃdʕawji:n]

(Ces maisons ne [sont] pas spacieuses et ne [sont] pas éclairées.)

Tandis qu'en arabe jijélien :

(22c) ddyār hādu **ma** was<sup>ʕ</sup>mš **u ma** ḍawyīnš

[ddja:rhɛ:dumɛwɛssi:nʃumadʕawji:nʃ]

De la même manière, la particule *ma* peut, dans ce cas de figure, être remplacée par le morphème *la* en tant que particule de négation. Il permet alors l'exclusion lors de la négation successive de plusieurs noms, pronoms, groupes prépositionnels, etc., bref, autant de syntagmes nominaux de longueurs variables.

(23) ma trūh **la** nta, **la** huwa [matrɔħlɛnta | lɛhuwa]

(Tu n'iras ni toi, ni lui.)

Il s'agit, à notre connaissance, du simple usage du morphème négatif *la* existant dans le dialecte de Jijel. Ceci peut s'expliquer justement par le changement de sa classe grammaticale, comme nous venons de l'évoquer ci-dessus.

(24) ma ku tǧi **lā** l'andna **u lā** l'andhum

[mɛkudʒilɛ:lʕɛndnaulɛ:lʕɛndhum]

(Tu ne viens [plus] ni chez nous et ni chez eux.)

Dans les exemples précédents (23)-(24), la négation porte sur des syntagmes nominaux imbriqués dans des syntagmes verbaux (pronom -sujet- dans le premier exemple, groupe prépositionnel -complément indirect du verbe- dans le second), ce qui crée une certaine confusion quant au type de la négation utilisée (verbale ou

nominales). Il s'agit, en réalité, d'une réalisation comprenant les deux types à la suite : d'abord une négation verbale, comme en témoigne l'emploi de la première particule *ma* devant le verbe, puis, une succession de deux négations nominales, puisque l'introduction d'une conjonction de coordination entre elles (24) n'implique pas l'utilisation de la deuxième particule comme c'est le cas pour la négation portant sur une succession de syntagmes verbaux ou nominaux introduits par la particule *ma*. De plus, les éléments postverbaux peuvent être remplacés par la seconde particule *š*, ce qui montre que ces réalisations apportent un développement sémantique au verbe (et donc à la négation principale).

### Conclusion :

La négation grammaticale dans le parler arabe de Jijel, en certains points similaire à celle des autres variétés de l'arabe algérien, présente néanmoins des différences par rapport à celles-ci.

Dans le cas de la négation totale, le phrasème négatif est *ahah* ou bien *awwāh*. Si le premier semble proche du kabyle « iha » ou « aha », bien largement répandu dans la sous-région constantinoise, le deuxième est quant à lui endémique de la région de Jijel et y témoigne d'une nouvelle création linguistique.

Dans la négation relative, ou composée, l'aspect général pour les syntagmes verbaux est issu de l'arabe classique, et dénote la grammaticalisation du lexème *šay<sup>mn</sup>* ([ʃɛjʔun]) en seconde particule de négation. Cependant, cette grammaticalisation n'est nullement exclusive, et des formes similaires à l'arabe, alliant première particule et lexème exclusif, voire morphème exclusif + lexème, sont parallèlement utilisées.

De façon générale, la négation partielle se fait selon un modèle standard qui consiste à encadrer l'élément du syntagme à nier par les deux particules discontinues *ma* et *š*. Dans le dialecte de Jijel, ceci vaut pour les syntagmes aussi

bien verbaux que nominaux, ce qui y constitue, dans le second cas, une particularité propre. En effet, dans les autres dialectes algériens, la négation partielle des syntagmes nominaux diffère de celle des syntagmes verbaux, en ce que les deux particules ont subi une jonction qui a pour résultat l'unité *māšī*, placée devant l'élément négatif<sup>34</sup>, là où le dialecte de Jijel utilise la forme discontinue indistinctement du type du syntagme. Si ceci est le témoin de quelque chose, c'est sans doute de la rigidité manifeste de la syntaxe jijélienne, du moins pour le phénomène de la négation. Et quand bien même le modèle continu soit également en usage à Jijel, sa coexistence avec le modèle discontinu est de nature à soulever des questions sur l'ordre chronologique de leur introductions respectives, leur prépondérance, et de façon plus globale, sur l'emprunt potentiel depuis les autres dialectes algériens de la forme continue. Tout ceci laisse penser que des éléments d'origine arabe soient venus se superposer sur un substrat non arabe préexistant, en l'occurrence, berbère.

La négation par substitution paradigmaticque, ou lexicale, dans le cas des syntagmes nominaux, est d'usage dans le dialecte de Jijel, mais tend à être remplacée par la négation discontinue, ou par l'introduction de morphèmes grammaticaux exprimant l'exclusion ; ce qui y évoque une certaine primauté syntaxique sur le lexique dans l'expression de la négation. Le nature des morphèmes exclusifs introduits semble dépendre de la classe grammaticale du paradigme exclu, de telle sorte que *la*, par exemple, ne saurait être utilisé devant un adjectif qualificatif, puisqu'il permet une négation de genre ou d'espèce en langue arabe standard dont il est supposé emprunté.

Enfin, la seconde particule de la négation discontinue *šī*, bien que d'ordinaire indispensable en arabe algérien, disparaît lors de la négation multiple de plusieurs

---

<sup>34</sup> Sauf déclinaison due à une reprise du sujet.

éléments successifs, où seule la première particule *ma*, bien souvent remplacée par *la* dans ce cas de figure, est utilisée devant l'élément sur lequel porte la négation pour le marquer, de sorte que chaque nouvelle négation est séparée de la précédente par une virgule ou un silence bref. Ceci constitue une des rares situations de convergence des formes de négation de l'arabe standard ou oriental et algérien, bien que de tels formations puissent exister en arabe classique, ce qui en constituerait un socle commun pour les deux variétés globales de la langue.

Notre modeste contribution vise à lever davantage le voile sur l'origine et la nature de l'arabe parlé en Algérie, en général, et à Jijel, en particulier, en le rapprochant, du moins dans les limites de notre analyse, de l'arabe classique, ce qui a pour résultat de le distinguer nettement d'autres variétés dites « moyen-orientales » qui ont évolué de façon asymétrique par rapport aux dialectes algériens, comme tendent à le montrer nos résultats d'analyse. Le contact répété de l'arabe algérien avec les variétés du berbère ont permis le transfert mutuel d'éléments morphologiques ce qui, dans les lieux de contact immédiat, a généré des formes plus atypiques du phénomène de négation comme nous avons pu le constater avec la rigidité syntaxique dans le parler arabe de Jijel, ou encore, le renforcement de la négation discontinue dans les dialectes berbères du Nord, en contact avec l'arabe algérien. Nous espérons, enfin, que le présent travail pourra être étoffé par d'autres description linguistiques connexes en vue de parvenir à une description détaillée et effective de la structure et du fonctionnement de l'arabe algériens et ses nombreuses variantes dialectales, voire même des autres variétés voisines de l'arabe maghrébin ou nord-africain.

**Bibliographie :**

1. Chaker, S., & Caubet, D. (1996). *La négation en berbère et en arabe maghrébin*. Paris: L'Harmattan.
2. Chatar-Moumni, N. (2008). Quelques aspects du fonctionnement de la négation en arabe marocain. *La linguistique*, 44, 81-98.
3. Djebli, M. (1994). La négation en arabe. *Linx*, 5, 323-329.
4. Elimam, A. (1997). *Le maghribi, langue trois fois millénaire*. Rouiba: ANEP.
5. Feuillard, C. (2007). Grammaticalisation et synchronie dynamique. *La linguistique*, 43, 3-28.
6. Feuillet, J. (1988). Le statut linguistique de la négation. *Revue des études slaves*, 60(3), 613-631.
7. Granger, S. (1986). *Au coeur des Babors : Djidjelli en Petite Kabylie, tome 1 : du IVe Siècle AV. J.C. à 1870*. Montpellier: Africa Nostra.
8. Ibn Khaldoun. (1852). *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes d'Afrique Septentrionale, tome premier*. (Slane, W., Trad.) Alger: Imprimerie du Gouvernement.
9. Lecomte, G. (1968). *Grammaire de l'arabe*. Paris: PUF.
10. Marçais, P. (1957). *Le parler arabe de Djidjelli (nord constantinois, Algérie)*. Paris: Librairie d'Amérique et d'Orient.
11. Martinet, A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris: Didier-Crédif.
12. Mounin, G. (2006). *Dictionnaire de la linguistique. 4ème éd.* Paris: PUF.